

—Ayant été atteinte pendant plusieurs années de violents maux de tête, j'ai promis que si la Sainte Vierge faisait disparaître mon mal, je le ferai publier dans les Annales. Après avoir beaucoup prié N.-D. du Saint Rosaire, j'ai constaté que j'avais été guérie par son entremise. Amour et reconnaissance à N.-D. du Saint Rosaire !—Dame Vve J.-BTE G.

TÉL. GRAVEL, ptre.

Louiseville, 11 mars 1896.

Il y a deux ans, mon mari souffrait beaucoup d'une jambe. Notre habile médecin, M. IL., lui a appliqué les *éguilles* sept à huit fois. Voyant les cruelles souffrances qu'il endurait, je promis de faire inscrire sa guérison dans les Annales, si N.-D. du T. S. Rosaire la lui obtenait, sans autre application ; et il a été parfaitement guéri.

Dame DELPHIS LAMPEOND.

Avec certificat du Rév. M. A. GAUTHIER, ptre.

St-Stanislas, 19 mars 1896.

Cher Monsieur DUGUAY,

Le neuf janvier dernier, un de mes plus notables paroissiens reçut un coup de pied de cheval qui lui défonça la tempe. Je fus appelé aussitôt, ainsi que le médecin. Je lui administrai, en toute hâte, les derniers sacrements : le médecin n'avait que peu d'espoir de le conserver à la vie durant quelques jours. Son épouse éplorée promit à N.-D. du T. S. Rosaire de faire trois neuvaines de chapelets, avec sa famille,